

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Prix de l'Abonnement
Édition quotidienne, par an... \$3.00
Édition hebdomadaire, par an... 1.00

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix des Annonces
Six lignes, première insertion, .... \$0.50
Chaque insertion subséquente, .... 0.12

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 21 OCTOBRE 1881.

UN CRIME MYSTÉRIEUX

(Suite.)

Elle avait compris qu'elle allait mourir, et elle ne voulait pas mourir! Encore épuisée par la lutte folle qu'elle avait soutenue, Jeanne résolut de marcher droit devant elle; elle parviendrait sans doute à sortir de cette prison maudite!

Elle se rappela avoir lu, naguère, une aventure terrible racontée par les journaux. Un homme était descendu dans les catacombes, puis il s'y était perdu. L'infortuné avait crié, appelé vainement. Personne n'était venu. On l'avait trouvé huit jours après, mort de faim!

Dans le délire atroce de l'extrême souffrance, il avait à moitié rongé l'un de ses poignets! La jeune femme se souvint de cette histoire et frissonna.

—Je ne suis pas ici dans les catacombes, songea-t-elle. Là-bas, ce sont mille chemins qui s'entrecroisent les uns dans les autres. Ici, il n'y en a qu'un seul: je saurai m'orienter et je parviendrai à l'entrée de la grotte.

Le boyau était étroit, mais haut de voûte. Elle put donc se tenir toute droite. C'était bien l'éternelle nuit autour d'elle. Et quel effrayant silence! Les bruits de la nature ne parvenaient pas jusque dans ce tombeau.

Elle fit quelques pas en avant, les mains étendues, pour se frayer un chemin dans l'obscurité opaque qui l'entourait. Elle n'avait pas avancé de deux mètres, qu'il lui fut impossible de marcher encore. Elle venait de se heurter à la muraille qu'André Darcourt avait dressée, pierre à pierre contre le boyau.

—Je me serai trompée, pensa-t-elle. Elle revint en arrière, marchant dans le sens opposé. Ce fut la même chose: toujours une muraille devant elle... Alors son angoisse, détendue un instant par l'espérance, devint plus violente. Elle comprit une partie de la vérité: elle était prisonnière! Prisonnière dans cet enfer! Son premier sentiment fut la révolte.

—Non, non, c'est impossible! murmura-t-elle. Comment aurait-on pu m'enfermer ainsi? Affolée, elle se mit à courir le long de la galerie étroite qui lui devait servir de tombeau. Partout le granit humide! Les sanglots la prenaient; elle tomba assise, accroupie, passant les mains sur son front, comme pour en chasser l'effroyable cauchemar qui la tenaillait.

Puis, sans penser, sans réfléchir, entraînée par ce vif besoin de conservation qui n'abandonne jamais la créature humaine, elle se releva d'un bond, se jetant à nouveau contre les murailles, cherchant à les déchaîquer et s'y frayer un chemin.

C'était atroce! Michel-Ange a oublié de peindre ce supplice; Dante a oublié de le chanter. Le cœur bat, le sang circule dans les veines, et pourtant la mort est là: la plus hideuse de toutes! C'est la faim qui va accomplir l'œuvre de destruction, c'est à dire un supplice long de toutes les heures, de toutes les minutes, de toutes les secondes, une agonie de trois jours.

Le condamné à mort n'est pas seul; le passager dont le vaisseau va sombrer n'est pas seul; il semblerait que même dans la mort il y a une si grande intensité de vie, que l'homme a comme une sorte de consolation farouche à ne pas succomber dans la solitude; Jeanne n'avait même pas cette ironique consolation. Elle mourrait seule, enterrée, oubliée à l'avance; on ne prierait sur

elle que de loin; nul ne saurait où trouver sa tombe inconnue!

En ces instants terribles, la pensée revoit tous les événements de la vie... Elle aperçut passer devant elle les moindres faits, les plus petits actes de son existence. Elle se retrouva enfant, heureuse à Mondragon, quand sa mère Vivette la tenait par la main en se promenant à travers la campagne. Puis venait Marseille, Marseille où elle avait tant pleuré, tant souffert! Enfin la vie semblait lui sourire, elle travaillait, réussissait; son père, son tyran avait disparu. Elle entra au théâtre. Oh! la première soirée de triomphe, comme elle se la rappelait! Son souvenir apercevait la grande salle de l'Opéra, pleine de lumière et de public. Les applaudissements avaient monté jusqu'à elle, ce soir-là, nourris et pressés, comme les grêlons qu'une pluie d'orage chasse contre les vitres.

Et Loïc! son amour revenait pour elle, avec son charme pénétrant, sa chasteté passionnée! Comme il l'avait aimée! comme ils s'aimaient encore tous les deux! Le premier aveu, le premier rendez-vous se retraçaient avec leurs incidents délicieux, devant les yeux de son cœur, ces yeux qui voient clair même dans la tombe!

Et elle allait mourir! Le souvenir doubla l'énergie de sa révolte: ses larmes se tarirent sur sa joue sèche; elle se précipita encore contre le granit impassible, aussi muet à ses prières que l'idole indienne invoquée en vain!

Elle allait mourir! Ses mains crispées étreignaient la pierre, le sang coulait de ses doigts meurtris. Elle ne sentait pas la douleur. La nuit immense dont elle était entourée l'exaspérait. Qui sait où le désespoir l'eût entraînée, si Dieu n'eût pas eu pitié d'elle? Les heures avaient passé depuis qu'elle était là. La lune, au dehors, apparaissait soudainement, inondant les nuées de sa lueur blanche. Jeanne distingua tout à coup, au-dessus d'elle, un point lumineux. Le ciel se voyait à travers les interstices de la muraille...

Elle s'arrêta net et tomba à genoux. Elle n'avait vu qu'un coin imperceptible de ce ciel où montent les prières et les sanglots humains, et cela avait suffi pour ramener la résignation dans son cœur. Au lieu de demander à une lutte impossible le salut qu'elle n'osait même plus espérer, elle songea qu'elle avait oublié Celui qui peut seul secourir sa créature.

Elle avait vu le ciel! Oh! comme sa prière y monta, ardente et soumise à la fois! Ce petit coin blanc, entraperçu de si loin, la consolait. Elle ne mourrait pas seule, puisqu'elle aurait au moins quelque chose de l'immortelle nature sous les yeux! Alors, elle se coucha tout de son long dans la galerie, comme elle était quand elle avait repris connaissance.

Puis, les bras croisés, les yeux en haut, elle s'appêta à mourir, se disant que sa lente et cruelle agonie était peut-être le châtimeur que lui infligeait Dieu pour les fautes de sa vie; au moins elle voyait, en ce petit point blanc, qui lui apparaissait, presque imperceptible, au-dessus d'elle, la patrie éternelle où elle ne souffrirait plus...

Une heure plus tard, Jeanne était encore immobile, dans sa résignation sublime, quand il lui sembla qu'un bruit sourd venait de loin jusqu'à elle. Absorbée par ses prières muettes, elle ne fit pas un mouvement. Elle n'était plus sensible aux choses extérieures. Ne pouvant pas être sauvée, elle acceptait son destin. Cependant ce bruit sourd augmentait. Alors seulement, elle commença à y prêter attention...

Le petit coin du ciel était toujours brillant, bien haut, bien haut... Son cœur battit. Je ne sais quelle illusion soudaine s'empara d'elle. Si c'était un présage que Dieu lui avait envoyé pour lui annoncer son salut! Quel salut, cependant, et d'où pouvait-il venir? Il était impossible...

Le bruit augmentait lentement, graduellement. C'était même deux sortes de sons divers qui venaient jusqu'à elle... Elle se demanda si, par impossible, Loïc!... Mais non, Loïc n'aurait pas pu se trouver encore à la Balme. Il était deux heures ou trois heures du matin, autant qu'il lui était permis de calculer. A ce moment, M. de Maudreuil devait être encore bien loin d'Ambérieu, bien loin d'elle, hélas! Et quand même il aurait pu, par impossible, arriver plus tôt, comment devinerait-il qu'elle était là...

Bientôt, pourtant, elle distingua nettement ce qui causait le bruit qu'elle entendait. C'étaient à la fois des pas sur le roc et des voix qui parlaient: il n'y avait pas à s'y tromper. Des hommes, des promeneurs sans doute, se trouvaient enfermés comme elle dans la grotte de la Balme. Alors, elle se dressa. Haletante, appuyée à la muraille, la tête penchée en avant, elle cherchait à percevoir le moindre bruit qui lui viendrait du dehors. Au bout de cinq minutes, les lueurs d'une torche filtrant à travers les trous de la muraille construite par André ne lui laissèrent aucun doute. On s'avancait vers elle. On allait la délivrer! Ironie de la destinée! c'étaient Hilarion et André qui revenaient du lac. Il passèrent à côté d'elle.

—Au secours! au secours! cria la malheureuse. Ils ne lui répondirent même pas, et cependant le père était là! Et celle qui agonisait là était sa fille! Les pas s'effacèrent, la lueur de la torche s'éteignit. Jeanne était enfouie de nouveau dans la tombe, mais cette fois, sa torture allait être bien plus intolérable encore, puisqu'elle avait connu ce qu'il y a de plus cruel dans le supplice: l'espérance du salut non réalisée...

(A continuer.)

duellement. C'était même deux sortes de sons divers qui venaient jusqu'à elle... Elle se demanda si, par impossible, Loïc!... Mais non, Loïc n'aurait pas pu se trouver encore à la Balme. Il était deux heures ou trois heures du matin, autant qu'il lui était permis de calculer. A ce moment, M. de Maudreuil devait être encore bien loin d'Ambérieu, bien loin d'elle, hélas! Et quand même il aurait pu, par impossible, arriver plus tôt, comment devinerait-il qu'elle était là...

Bientôt, pourtant, elle distingua nettement ce qui causait le bruit qu'elle entendait. C'étaient à la fois des pas sur le roc et des voix qui parlaient: il n'y avait pas à s'y tromper. Des hommes, des promeneurs sans doute, se trouvaient enfermés comme elle dans la grotte de la Balme. Alors, elle se dressa. Haletante, appuyée à la muraille, la tête penchée en avant, elle cherchait à percevoir le moindre bruit qui lui viendrait du dehors. Au bout de cinq minutes, les lueurs d'une torche filtrant à travers les trous de la muraille construite par André ne lui laissèrent aucun doute. On s'avancait vers elle. On allait la délivrer! Ironie de la destinée! c'étaient Hilarion et André qui revenaient du lac. Il passèrent à côté d'elle.

—Au secours! au secours! cria la malheureuse. Ils ne lui répondirent même pas, et cependant le père était là! Et celle qui agonisait là était sa fille! Les pas s'effacèrent, la lueur de la torche s'éteignit. Jeanne était enfouie de nouveau dans la tombe, mais cette fois, sa torture allait être bien plus intolérable encore, puisqu'elle avait connu ce qu'il y a de plus cruel dans le supplice: l'espérance du salut non réalisée...

(A continuer.)

FOURRURES: Mon assortiment de Fourrures est maintenant au complet, et offert en vente à des prix raisonnables: Capots pour Messieurs, en Astrakan et en Raton, Robes de Voitures, Jaquettes pour Dames, en Loutré, Astrakan et Mouton de Perse, Manchons, Casquettes, Boas, etc., etc.

Aussi—Gants de Chev. euil, Kid et Laine. Fourrures teintes et refaites. J. C. PATERSON 27, rue Buade. Québec, 8 octobre 1881.

Aux amateurs de bons Cigares Venant d'être reçu: Directement de la Havane (par New-York) 10,000 Caprichos Flor Fina, 7,000 Damas Flor Fina, 6,000 Conchitas Flor, 6,000 Conchitas Flor Fina, 4,000 Londres Flor Fina, 4,000 Conchas di Regato Flor Fina, 4,000 Regalia de la Reina Flor Fina, 2,000 Media Regalia Flor Fina.

Les Cigares sont exhibés dans la vitrine chez M. A. TOUSSAINT ou les amateurs peuvent les voir en tous temps. A. TOUSSAINT, TOUSSAINT & FRERE. Québec, 28 septembre 1881.

Nouvellement reçu à la MAISON POPULAIRE DE F. X. LEPAGE 53 ET 59 Rue de la Couronne, St. Roch. Etoffe noire pour Robes, telles que Oure, Paramata, Cobourg, Merino, A. brillantine, Crêpe et Crêpe noir, Etoffes en couleur de 23/4; dito de 21/2 pour 15c, ainsi que de plusieurs autres prix: Tweeds Anglais, Ecosais et Canadiens, Valises de toutes sortes, Portemanteaux, Chapeaux au Centre des dernières modes, Tapis en Fil, Tapis Tapissierie, Toile à Nappe et Serviettes, Toile à Drap, Indiennes de tous les prix et de toute couleur, Soie noire et de couleur depuis 45c la verge en montant. Aussi un grand lot de Flanelle depuis 45c pour 25c. Québec, 15 juillet 1881.

POELES SOURDS Améliorées et patentés.

Je désire attirer l'attention de mes pratiques et du public en général sur ces Poêles qui ont donné satisfaction à tous ceux qui en ont eu jusqu'à présent. Une visite le prouvera aux personnes qui voudront bien les voir. Je puis donner des certificats de plusieurs personnes recommandables qui en ont achetées. GEORGES BROUSSEAU, Ferblantier, No. 37, rue St. Paul. Québec, 10 septembre 1881—2mp

Drouin, Flynn & Gosselin AVOCATS

BUREAU D'AFFAIRES: 28, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec. Suivent les cours des districts de Québec, Montmagny et Gaspié. F. X. DROUIN, Hon. E. J. FLYNN, L. L. D., JEAN GOSSELIN. Québec, 23 juillet 1881.

LIGNE DOMINION



Se reliant avec les trains du GRAND-TRONC DU CANADA

Table with columns: Vaisseau, Tonnage, Capitaine. SARNIA 5500 En construction. OREGON 3850 do BROOKLYN 3850 C. J. Lindall. MONTREAL 3800 J. Thearle. TORONTO 3300 Jos. Gibson. DOMINION 3200 A. Reil. QUEBEC 3200 H. C. Williams. TEUTONIA 2700 F. B. Bouchette. TEXAS 2700 N. Prouse. MISSISSIPPI 2384 M. Gibson. ST. LOUIS 2000 J. McCauley.

Ces Steamers feront le trajet de QUEBEC à LIVERPOOL, comme suit: BROOKLYN Samedi 13 Août TEXAS 20 " TEUTONIA 27 " ONTARIO 27 " 3 Septembre MONTREAL 10 " TORONTO 17 " DOMINION 24 " BROOKLYN 1 Octobre

PRIX DU PASSAGE: Cabines, de Québec à Liverpool, \$50; aller et retour, \$90. Billets d'entrepoint payés d'avance, émis au plus bas prix. Billets de passage directs obtenus à tous les bureaux principaux sur la ligne du Grand-Tronc, et billets de connaissance accordés de et à toutes les parties du Canada. S'adresser, pour fret et passage, à Bowring, Jamieson & Co., 17, East India Avenue, Londres; à F. H. Main & Montgomery, 24, James Street, Liverpool; à O. Torrence, Montréal.

WM. M. MACPHERSON, 77, rue Dalhousie, Québec. 9 août 1881.

Ligne de la Malle Royale

DES Vapeurs pour le Saguenay, Tadoussac, Cacouma, Rivière-du-Loup et Malbaie. A commencer le 13 du courant, le vapeur ST. LAWRENCE laissera le quai St. André les MARDIS et VENDREDIS, à 7.30 heures A. M., pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha! arrétant à la Baie St. Paul, Les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac et L'Anse St. Jean. BILLETS en vente et Cabines retenues au Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André. A. GABOURY, Secrétaire. Québec, 13 septembre 1881.

Demandez à vos Epiciers ou autres Vendeurs de Bière la BIÈRE ET PORTER LABATT De Londres. Certificat de F. A. H. LARUE, écrivain, M. A. M. D., Professeur de Chimie et Analyste du Gouvernement pour la ville et le district de Québec. Québec, 23 avril 1880.

J'ai fait un examen minutieux du Porter et de la Bière de John Labatt, de Londres, Ontario; ces deux produits sont de qualité supérieure sous tous les rapports, et ne contiennent aucune substance étrangère. Ce sont d'excellents brouillards pour toutes les personnes qui peuvent avoir besoin d'un stimulant de ce genre. F. A. H. LARUE, M. A. M. D. Autres certificats à la prochaine annonce. N. Y. MONTREUIL, Seul Agent, No. 179, rue St. Paul. Québec, 22 juillet 1881.

Entre les précédents, ils ont toujours en magasin: Quinquina de Labarrague, Goudron de Guyot, Charbon de Belloc, Bragées anti-goutteuses de Thompson, Vin purgatif de Barbier, Ougnet Canot Girard, Liqueurs et Pilules de Laville, Papier Rigolot, Cataplasme Lelièvre, Racahout des Arabes, Elixir anti-glaireux de Quillé, Elixir de Rhubarbe, Papier Fayard, Elixir alimentaire de Duero, Tamar Indien, Sirop Darel, Cigarettes de Gramault, etc., etc. En vente chez les dépositaires. FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal. 22 novembre 1880.

Chemin de Fer Q. M. O. & C. CHANGEMENT D'HEURES, A PARTIR DE Lundi, le 25 Juillet Les trains partiront comme suit:

Table with columns: Mixte, Malle, Expr's. Départ de Hochelaga pour Ottawa 8.30AM 5.15PM. Arrivée à Ottawa 1.00PM 9.45. Départ d'Ottawa pour Hochelaga 8.10AM 4.55. Arrivée à Hochelaga 12.40PM 9.25. Départ de Hochelaga pour Québec 3.00PM 10.00. Arrivée à Québec 9.25PM 6.30AM. Départ de Québec pour Hochelaga 10.10AM 10.00PM. Arrivée à Hochelaga 4.40PM 6.30AM. Départ de Hochelaga pour St. Jérôme 5.30PM 7.15. Arrivée à St. Jérôme 6.45AM 9.00. Départ de St. Jérôme pour Hochelaga 6.45AM 9.00. Arrivée à Hochelaga 5.00PM 7.25. Départ de Joliette pour Hochelaga 8.20AM 8.50. Arrivée à Hochelaga 8.50.

(Trains Locaux entre Aylmer). Les Trains quittent la Gare du Mile-End, dix minutes plus tard. Sur tous les Trains pour Passagers il y a de magnifiques Chars, Palaes et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit. Les Trains allant à et venant de Ottawa font rencontre avec les Trains allant à et venant de Québec. Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures p. m. Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

Bureau Général, 13, Place d'Armes. BUREAU DES BILLETS: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL. 232, RUE ST. JACQUES, MONTREAL. VIS-A-VIS L'HOTEL ST. LOUIS, QUEBEC. L. A. SENECAI, Surintendant Gén. 3 septembre 1881.

Chemin de Fer Intercolonial. 1881—SAISON D'ÉTÉ—1881

Le et après LUNDI, le 6 JUIN, les Trains marcheront tous les jours, les Dimanches exceptés, comme suit: Laisseront la Pointe-Lévis Temps de Chemin. Temps de Québec.

Express pour Halifax et St. Jean: Jean 7.30 A.M. 7.15 A.M. Accommodation et Malle 11.00 A.M. 10.45 A.M. Fret 7.30 P.M. 7.15 P.M. Arriveront à la Pointe-Lévis Express d'Halifax et de St. Jean: Jean 8.50 P.M. 8.35 P.M. Accommodation et Malle 6.25 P.M. 6.10 P.M. Fret 5.15 A.M. 5.00 A.M.

Les trains qui vont à Halifax et à St. Jean se rendront à leur destination le Dimanche; ceux qui partiront de St. Jean et d'Halifax arrêteront à Campbelltown. Le char Pullman attaché au convoi qui laisse la Pointe-Lévis les Mardis, Jendis et Samedis, se rendra directement à Halifax, et celui qui suivra le convoi les Lundis, Mercredis et Vendredis, ira droit à St. Jean. Lundi, le 6 Juin, le nom de la Station St. Octave sera transporté au Petit Metis, et celui de la Station du Pavillon Metis à St. Octave. D. POTTINGER, Surintendant en Chef. Bureau de Chemin de Fer, Moncton, N.-B. 3 juin 1881. 31 mai 1881.

Médicaments Français.

Les soussignés viennent de recevoir une nouvelle consignation de MÉDICAMENTS FRANÇAIS, parmi lesquels se trouvent les suivants, préparés sous forme de Capsules, et qui sont d'un bon marché inouï! Voyez: 30 Capsules à l'Ether pur, pour 40c. 30 do Assafoetida, pour 40c. 30 do Vermifuges, pour 40c. 30 do Rhubarbe, pour 40c. 30 do à l'Éthéré d'Essence de Térébenthine, pour 40c. 50 do à l'Essence de Térébenthine, 40c. 50 do au Sel de Vichy, pour 40c. 50 do au Charbon de Belloc, pour 45c. 30 do à l'Éthéré d'Assafoetida, pour 50c. 30 do à l'Éthéré de Valériane, pour 50c. 30 do Purgatives, pour 50c. 50 do au Goudron Ferrugineux, pour 50c. 100 do à l'Huile de Foie de Morue, 50c. 50 do Citrate de Magnésie, pour 55c. 100 do au Carbonate de Fer et Rhubarbe, pour 65c.

Entre les précédents, ils ont toujours en magasin: Quinquina de Labarrague, Goudron de Guyot, Charbon de Belloc, Bragées anti-goutteuses de Thompson, Vin purgatif de Barbier, Ougnet Canot Girard, Liqueurs et Pilules de Laville, Papier Rigolot, Cataplasme Lelièvre, Racahout des Arabes, Elixir anti-glaireux de Quillé, Elixir de Rhubarbe, Papier Fayard, Elixir alimentaire de Duero, Tamar Indien, Sirop Darel, Cigarettes de Gramault, etc., etc. En vente chez les dépositaires. FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal. 22 novembre 1880.

ANNONCES NOUVELLES.

Soumissions—Allan, Rao & Co.  
Société Bienveillante des Journaliers de Navires  
de Québec—Ant. Raymond.  
Immense Vente à l'Encaissement de Meubles, Piano,  
Argenterie, etc.—Oct. Lemieux & Co.  
Dernières Nouveautés—Glover, Fry & Co.  
Importations d'Automne—Eyre, Wright & Leitch.

QUEBEC.

VENDREDI 21 OCTOBRE 1881

A BATONS ROMPUS.

De ce temps-ci, l'opposition est affligée d'un tic nerveux; elle se croit toujours poursuivie par les élections. Elle voit des élections partout, elle les entend venir à tout instant. L'heure qui sonne la fait tressaillir; elle se retourne, s'imaginant entendre l'heure des élections.

Ce qui maintient l'opposition dans cet état nerveux, c'est qu'elle est menacée à chaque instant de perdre un député. Si les élections ne viennent pas bientôt, tous les députés se seront retirés. Il s'en retire un par semaine, au moins.

Au moindre bruit, tout le monde est sur pied:

—Qu'est-ce? Est-ce quelqu'un qui se retire?

Lorsque deux députés se rencontrent, deux cris, le même, s'entre-croisent:

—Vous retirez-vous?

Si cela continue, il ne restera personne pour voir retirer les autres.

Cependant, notre excellent ami le député de Saint-Jean, mis en goût de distinction par la croix d'officier d'Académie, a trouvé un nouveau moyen de se distinguer dans son parti: il ne se retire pas. Pour retenir les gens qui se retirent, pour leur inspirer le courage de rester, on leur dit: *Marchand ne se retire pas.* Mais jusqu'ici cette nouvelle, qu'on a fait activement circuler dans les rangs, n'a point eu l'effet magique qu'on en attendait. C'est comme l'émigration de nos compatriotes aux États-Unis, que le député de Saint-Jean a voulu aussi arrêter: cela continue.

Le député qui se retire prend de jour en jour, aux yeux de la galerie, une supériorité plus marquée sur ceux qui continuent à poursuivre le vain objet de leur ambition. Ceux-ci se fâchent et récriminent. Un mot accompagné d'un haussement d'épaules, leur ferme la bouche:

—Allons donc! Est-ce que vous vous retirez, vous!

*Ne pas se retirer* est devenu une injure!

Les excédants seraient-ils contagieux? A peine sir Leonard Tilley avait-il substitué un excédant aux déficits chroniques dont souffrait le trésor fédéral, qu'entraînées par l'exemple les recettes de l'Intercolonial se mettaient à monter et les dépenses à baisser.

Le déficit avait atteint en 1878-9 le chiffre énorme de \$716,083. Aussitôt que sir Richard Cartwright est descendu du train, les recettes ont commencé un mouvement ascendant qui ne s'est plus arrêté. En 1879-80, le déficit n'était plus que de \$97,131, et en 1880-81 le déficit a fait place à un excédant de \$1,000.

Bah! ce n'est qu'un bien petit excédant, dira-t-on. Oui, mais il remplace un bien gros déficit!

INFORMATIONS.

—Le *Figaro* annonce en ces termes le mariage de M. Thors, administrateur délégué à Paris du crédit franco-canadien:

Mariage très-brillant à onze heures, au palais de l'ex-reine d'Espagne. M. Thors, le jeune sous-directeur de la

Banque de Paris, bien connu du Paris élégant, épouse Mlle Marie Guymel de Caamano. La mariée a été conduite à l'hôtel par Sa Majesté la reine, dont elle est la filleule et qui a daigné signer la veille au contrat.

Les témoins du marié sont le marquis de Guadalupe et le vicomte Walsh. Ceux de la mariée sont le marquis de la Merced et le baron Chaulet Beaulieu.

Après la cérémonie, le jeune couple doit partir pour l'Espagne, mais nous espérons le revoir dans le ravissant hôtel que M. Thors fait construire, place Malherbes.

—A Ottawa, il y a pour dix millions de propriétés qui sont exemptes de taxes; presque toutes sont des propriétés du gouvernement.

—Il est probable, qu'à la séance d'aujourd'hui, le cabinet fédéral nommera le colonel Drayson, stationné à Halifax, administrateur du Dominion.

—Durant l'été, on a dépensé à Winnipeg deux millions en construction, le double de l'été dernier. Dans cette somme le gouvernement et la municipalité n'entrent que pour \$300,000.

—On lit dans le *Courrier de Montréal*:

« Nous apprenons que M. Hector Legru, de l'Union sucrière, aujourd'hui en France, s'embarquera samedi prochain pour le Canada. Il sera accompagné de son père, qui vient se livrer à l'exploitation agricole et à la fabrication des engrais. M. Obalski partira en même temps pour venir dans le pays, où il a été nommé, il y a quelque temps, ingénieur des mines, par le gouvernement de Québec; il s'occupera de l'étude de nos richesses minières de toutes sortes, et ses travaux serviront de base aux opérations des compagnies que se propose d'établir à cette fin le Crédit Mobilier, dont l'établissement en ce pays est maintenant assuré. Il est de plus accompagné d'un ingénieur spécialement délégué par le "Crédit de France" qui est à la tête de la seconde compagnie des phosphates organisée à Paris par M. Hector Legru. »

LE CHEMIN DE FER DU NORD.

En réponse aux accusations portées contre l'administration du chemin de fer du Nord par les journaux de l'opposition, la *Minerve* entre dans des explications absolument satisfaisantes et qui intéresseront les gens impartiaux. Nous les reproduisons:

« Une de leurs insinuations favorites a trait aux revenus du chemin de fer du Nord, qui seraient, suivant eux, entièrement contrôlés par M. Sénécal. Ce jalon posé, ce n'est plus qu'un jeu de laisser entendre que M. Sénécal s'approprie l'argent.

« Or, il faut savoir, pour mesurer la vilénie de ces gens, une chose qu'ils savent très-bien eux-mêmes—puisque l'a été établie à la satisfaction de tous dans l'enquête faite pendant la dernière session—mais qu'ils trouvent bon de paraître ignorer, c'est que M. Sénécal, pour administrer le chemin de fer du Nord, ne touche ni ne reçoit un seul sou, si ce n'est du trésorier même de la province, au moyen de réquisitions spéciales et pour les objets déterminés et reconnus par l'autorité. Quant aux recettes provenant de l'exploitation, il ne les voit même pas, l'argent étant remis directement par chaque agent au caissier, qui le dépose lui-même en banque au crédit du trésorier provincial. Et ces agents, ainsi que le paie-maître et le caissier, les seuls qui aient de l'argent en mains, fournissent des cautionnements. Il est, de cette façon, impossible que personne autre qu'eux ne touche aux recettes avant qu'elles parviennent au trésorier, et qu'ils puissent frauder eux-mêmes l'administration.

« Il en est, à cet égard, du chemin de fer du Nord comme de la plupart des autres exploitations ou sources de revenus. Tout entre d'abord dans le fonds commun du Trésor, d'où rien ne sort ensuite que de la volonté et sous la responsabilité du Trésorier. Les dépenses du chemin ne sont pas payées à même ses recettes, mais à même les recettes générales de la province. De sorte que pour que M. Sénécal ou qui que ce soit pût s'en emparer, il faudrait que M. Robertson lui remit les clefs du Trésor.

« Les comptes mêmes des fournisseurs ne sont payés que par chèques à l'ordre de ceux-ci, et les chèques ne sont faits que sur le visa de l'auditeur. Cet auditeur, qui est lui-même nommé par le gouvernement et non par le Surintendant, examine et vérifie chaque jour tous les comptes après qu'ils ont été acceptés par le comptable qui, lui aussi, est nommé par arrêté du Conseil exé-

cutif, et non par M. Sénécal. C'est à ce point que M. Sénécal lui-même ne peut donner un seul chèque qui ne soit contresigné par le comptable; celui-ci a même eu l'occasion d'arrêter des chèques si més du Surintendant et sur lesquels il avait besoin d'explications.

« Et cette organisation a été faite aussi sévère sur la propre recommandation de M. Sénécal, qui en a réglé tous les rouages lorsqu'il a pris possession de sa charge. C'est ainsi une comptabilité parfaite, que l'opposition a vainement scrutée pour la trouver en défaut, à la dernière session, et qu'elle attaque de nouveau, présentement, pour des fins faciles à deviner. »

COMITE DES FINANCES.

Une ancienne habitude et un désir de réminiscences, nous ont conduit hier soir à la réunion hebdomadaire du comité des finances. Peut-être était-ce aussi l'envie de repaître nos yeux et nos oreilles des fauves reflets et de la joyeuse chanson des louis d'or tombant en cascade, des mains du trésorier de la cité dans la caisse municipale. Toujours est-il que nous nous sommes retrouvés là en compagnie de M. le maire et de MM. McWilliam, Langevin, Hearn et Guay, pauvres victimes de la popularité qu'ils ont su s'acquérir de la part de leurs concitoyens, et qui se rendent à ces monotones réunions avec la régularité de gens dont le sort serait plus enviable. Comme on le voit, la physiologie du comité n'a pas changé, et sous ce rapport comme pour le reste, plus ça va plus c'est la même chose.

La mise en scène est aussi toujours la même: sur la longue table autour de laquelle sont groupés nos respectables édiles, un tas de paperasses ayant toutes trait d'une manière ou d'une autre, au vil métal. Une remarque cependant: un certain nombre de ces pièces sont des comptes à payer par la Corporation pour matériaux, les rôles de paie, etc.; les autres, et c'est le plus grand nombre, sont des lettres de contribuables demandant du délai pour le paiement de leurs taxes ou se plaignant d'avoir été surchargés par les cotiseurs. Les membres du comité des finances débattaient le tout et en tiraient le meilleur parti possible.

Ce qui nous a frappé davantage à cette réunion, ce sont les plaintes générales contre l'état déplorable des rues et des trottoirs. Or, il faut bien se convaincre d'une chose, c'est que le comité des chemins n'a qu'une dizaine de mille piastres par année pour les dépenses de ce département, tandis qu'il devrait en être mis au moins vingt-cinq mille à sa disposition. La situation topographique de Québec et la conformation du sol prêtent énormément à la prompte détérioration des chemins, chose dont on ne peut raisonnablement pas tenir responsable la corporation.

Il est possible par exemple, il est même probable, que ceux qui sont chargés de faire exécuter les travaux n'y apportent pas assez de discernement ou qu'ils ne tiennent pas suffisamment compte des avis qu'ils reçoivent quant aux endroits à réparer et à la manière de le faire. Mais quand le public n'aura plus que ce grief, il lui sera toujours facile de faire entendre raisons aux mauvaises têtes.

Il est beau et bon de réclamer contre la corporation, de crier au vol et au pillage; mais comme cela est devenu aujourd'hui pour ainsi dire une affaire de convention, une habitude et non une plainte raisonnée, nous dirons de suite d'où le mal nous a paru réellement venir, en admettant toutefois qu'on ne change pas notre système de cotisations.

Le véritable ennemi des contribuables, c'est eux-mêmes.

Nous voulons bien admettre qu'il y a eu des abus de confiance qui, nous l'espérons, ne se renouveleront plus; mais il est facile de comprendre que si la corporation était moins pillée par les contribuables sans scrupule, et qu'elle serait mieux payée par un grand nombre d'autres qui sont toujours les premiers à se plaindre, elle pourrait augmenter le chiffre des appropriations qu'elle vote chaque année au comité des chemins. Qu'on aille se renseigner à bonne source, et l'on apprendra, à son grand ébahissement probablement, qu'une foule de gens à l'aise et même ayant de la fortune, ne s'exécutent qu'après y avoir été forcés par la loi. Et combien d'autres qui sont arriérés de deux, trois et quatre années de cotisations: et ce ne sont pas les plus pauvres, tant s'en faut.

Encore une fois, le mal n'est pas exclusivement imputable à la corporation. Nous sommes loin de vouloir nous faire les apologistes des fautes qui s'y sont commises, — et qui s'y commettent

encore probablement, car rien n'est parfait ici-bas, — mais lorsque vous entendez un homme d'une probité reconnue comme le trésorier de la cité, dire que la semaine prochaine l'argent destiné aux chemins sera épuisé, il faut réellement que ce soit le cas.

Passons maintenant à autre chose. La question de la remise partielle des taxes votée par le conseil en faveur des incendiés des quartiers St. Jean et Montcalm, qui a provoqué quelques remarques assez équivoques à la dernière réunion du conseil, va avoir sa solution, le maire ayant enfin consenti à autoriser les cotiseurs à procéder de la manière déterminée par le comité des finances.

Nous avons parlé il y a quelque temps de la façade d'une maison de la rue St. Jean qui menaçait ruine. Cette maison appartient aux héritiers Provan qui ont été bien et dûment avertis il y a un an, par l'ingénieur de la cité, d'y voir au plus tôt. Ils n'en ont rien fait, naturellement. Or, on sait que la corporation est responsable des dommages que pourrait causer l'écroulement de ce mur. Il est donc à peu près certain qu'elle va employer le moyen que la loi met à sa disposition, c'est-à-dire qu'après avoir sommé une dernière fois les héritiers Provan de s'exécuter, elle fera elle-même démolir la façade de leur maison et leur fera payer les frais qu'ils auront refusé de faire.

Un fait important a été communiqué au comité par M. Hearn. On sait dans quel état sont actuellement les abords de la gare du chemin de fer du Nord et tout le Palais. M. Hearn a été assez heureux pour se rencontrer en cet endroit avec l'hon. M. Ross, président du Conseil exécutif, et M. Sénécal, administrateur du chemin de fer provincial, et il leur a fait remarquer qu'il n'était que juste que le gouvernement, qui a fait l'acquisition du terrain, l'entretien jusque'à un certain point. Ses remarques ont été trouvées tellement fondées, que des ordres ont été donnés immédiatement pour faire transporter au Palais plusieurs chars de gravier qui sera étendu sur ce marécage.

Tels sont les points saillants de la réunion du comité des finances.

CORRESPONDANCE.

Brunswick (Maine), 16 octobre.

Monsieur le rédacteur,

La petite correspondance que vous m'avez fait le plaisir de publier dans votre journal, il y a une quinzaine, est tombée comme un coup de foudre dans le camp des embaucheurs, et les a mis dans une rage telle, qu'ils font toutes les démarches possibles, pour en connaître l'auteur. Ils jurent leurs grands dieux, que s'ils réussissent à le découvrir, et que ce soit l'un des employés de la manufacture, ils vont l'en faire chasser immédiatement.

Les vilains ne sont pas satisfaits du nombre de leurs victimes à venir jusqu'à ce jour et il voudraient en faire de nouvelles. Nous sommes trop bien ce qu'il en coûte de se fier à la parole mensongère de pareils gens, pour que nous ne nous empressions pas d'avertir nos compatriotes des campagnes du Canada du malheureux sort qui les attend s'ils se laissent duper.

Je puis vous assurer, M. le rédacteur, en toute connaissance de cause, que quelques-unes des victimes de ces affreux oiseaux de proie ont été obligées pour se procurer du pain, de travailler pour 25 centins par jour.

J'espère qu'en voilà assez pour mettre les cultivateurs en garde contre les embaucheurs, et pour les engager à diriger leurs pas ailleurs qu'ici, dans le cas où ils persisteraient à passer la ligne 45.

UN ABONNÉ.

N. B. — Les autres journaux sont priés de reproduire cette correspondance.

ENTRE FRANÇAIS ET CANADIEN.

M. J. P. Rhéaume, ancien président de la Saint Jean Baptiste, vient de recevoir du Marquis de Saffray la lettre très-sympathique que nous reproduisons:

Paris, septembre 1881.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser, par le présent courrier, une œuvre poétique de Madame la Marquise de Saffray mère: *Aux Français du Canada.*

En votre qualité de président de la Société St. Jean-Baptiste, vous devez vous occuper de tout ce qui touche le beau pays de la Nouvelle-France, et à ce titre, je pense que vous voudrez

bien prendre quelque intérêt à la lecture de l'œuvre dont il s'agit.

Ainsi que vous le verrez, notre ancêtre paternel, M. de Saffray de Mézy a gouverné le Canada en qualité de vice-roi, ainsi qu'il ressort de nos papiers de famille, et comme il est dit, d'ailleurs, dans les œuvres de MM. Ferland et Garneau.

Je viens de lire, de mon côté, avec le plus grand intérêt, le curieux ouvrage de M. Chouinard que m'a envoyé l'honorable M. Chauveau avec lequel j'ai l'honneur d'être en correspondance, et je ne saurais vous dire avec quelle émotion, j'ai vu ces bons français du 19e siècle conserver dans le fond de leur cœur les souvenirs du passé. Plus heureux que bien des exilés d'autres nations, ils peuvent encore rêver sur le foyer paternel. Je vous félicite, Monsieur, d'être à la tête d'une si belle œuvre, si patriotique et si religieuse à la fois, et si, comme je n'en perds pas l'espoir, je puis un jour, aller saluer les français du Nouveau-Monde, soyez bien convaincu que l'une de mes premières visites sera pour le très-honorable citoyen que ses contemporains ont assez estimé pour le charger de représenter les traditions du passé devant la génération nouvelle.

Le Canada prend chaque jour une importance nouvelle. Des hommes d'une véritable valeur politique, littéraire et industrielle en font un des premiers centres de civilisation. Il ne lui manque pour cela que d'entrer en rapports plus constants avec la métropole française. Vous, monsieur, qui êtes si patriote, devriez nous envoyer plus de Canaïens.

Je vous demanderai de m'envoyer votre photographie que je désirerais joindre à l'œuvre de M. Chouinard à qui j'écris aujourd'hui.

J'ai l'honneur de vous offrir dans cette attente, la parfaite expression de mes sentiments de considération la plus distinguée.

MARQUIS DE SAFFRAY,  
d'Engranville et de Mézy,  
67, rue de Clichy.

A TRAVERS LA VILLE.

AFFAIRES CIVIQUES.—Il y aura ce soir séance régulière du Conseil municipal.

EDUCATION.—La section catholique du Conseil de l'instruction publique tient en ce moment en cette ville, deux séances par jour. N.S. les évêques de la province assistent à ces réunions qui se termineront probablement mardi.

—M. J. G. Bossé a été nommé membre du Conseil de l'instruction publique à la place de feu le docteur LaRue.

LA DETTE MUNICIPALE.—Le rapport du trésorier de la cité, à propos de la conversion de la dette municipale, sera soumis de nouveau au comité des finances, aussitôt qu'on aura obtenu l'opinion de MM. Baillairgé, Irvine et Bossé, sur la légalité du rachat d'une certaine partie des débetures; probablement la semaine prochaine. Le rapport sera ensuite soumis au Conseil municipal, puis livré à la publicité.

JUDICIAIRE.—Jean Oisel et Jean Lépine vs. Victor Parent. Cette cause qui a fait tant de bruit à St. Sauveur ce printemps, a été décidée avant-hier, par l'hon. juge Caron. Il a donné gain de cause à M. Parent et l'a déclaré le propriétaire de la maison qui faisait l'objet du litige. L'action de Oisel a été renvoyée. MM. Suzor et Tessier occupaient pour le demandeur, et M. F. X. Lemieux pour le défendeur.

BEAU RÉSULTAT.—Le bazar tenu dernièrement dans le Pavillon des patineurs, au profit de l'asile Ste. Brigitte, a donné la somme de \$4,774.79, toutes dépenses payées.

CONCERTS.—Les fameux troubadours de l'Université-Fiske, donneront à la Salle de Musique, les huit et neuf novembre, deux concerts.

LES POTEAUX TÉLÉPHONIQUES.—Le Conseil municipal prendra ce soir en considération, le rapport du comité des chemins concernant la demande de la Compagnie du téléphone Bell de poser 55 nouveaux poteaux aux endroits suivants, savoir: Côte Lamontagne, rues des Soeurs, Dalhousie, Sault-au-Matelot etc., dans la Basse-Ville, et dans les rues Frontenac, des Carrières, Ste. Geneviève, Ste. Ursule et Ste. Anne, dans la Haute-Ville.

Les citoyens qui ont des réclamations à faire contre la pose de ces poteaux, feront bien par conséquent de les filer avant que le Conseil ne règle définitivement la question.

SECOURS AUX PÊCHEURS.—Le steamer *Miramichi* est parti avant-hier, emportant 50 barils de farine destinée aux habitants en détresse à la pointe ouest

de l'île d'Anticosti. Le surintendant de la marine et des pêcheries à Québec, M. Gregory, a dirigé d'abord l'envoi sur Gaspé, d'où il sera expédié à destination finale par les soins de M. J. Eden, de l'endroit.

A L'EAU.—Un vieux colporteur du nom de Gallagher, est tombé à l'eau, ce matin, au quai Champlain. Le malheureux se serait infailliblement noyé sans le secours du capt. Baker, du bateau à vapeur Brothers, qui n'a pas hésité à prendre lui-même un bain froid, malgré le mauvais état de sa santé, pour sauver la vie à son semblable.

LE GALÉRIEN.—C'est lundi soir qu'il sera donné au public amateur du grand et du beau, de voir jouer ce drame à sensation. Si nous en jugeons par les comptes-rendus élogieux des grands journaux de Toronto, où ce chef-d'œuvre de l'éminent écrivain américain Bartley Campbell a été joué la semaine dernière, il n'est pas étonnant qu'il ait été joué plus de 200 fois consécutives à New-York. Le Globe dit que les artistes sont de première force et que, contrairement à ce que nous voyons le plus souvent, ils sont à peu près tous d'égal force. Les costumes et les décors sont très beaux et ajoutent naturellement à la perfection de l'ensemble. Somme toute, le spectacle est irréprochable.

M. Homier, du Théâtre Royal de Montréal, est arrivé à Québec ce matin, pour prendre les derniers arrangements pour les représentations de cette troupe.

L'HUILE ST. JACOB.—Par la vente immense de l'huile de St. Jacob, il est facile de constater que le monde ne tarde pas à reconnaître ce qui procure un soulagement à ses maux.

FAITS DIVERS.

LE MEURTRE DE PLANTAGENET.—Pour ce meurtre dont nous avons donné le récit lorsqu'il a été découvert, David Prévost et Damase Brunet viennent d'être condamnés à être pendus le 30 novembre.

LE CONdamnÉ.—Hayvern, le meurtrier, est tout à fait résigné à son sort. Il ne songe plus aux choses de ce monde et passe des journées entières avec le chapelain, l'abbé Lavallée. Il refuse de voir qui que ce soit et ne dort guère. Sa vieille mère a été admise à le voir. Les employés de la prison le considèrent comme en pleine possession de ses facultés. Il exprime un vif repentir de son crime.

TAXE MUNICIPALE.—On constate que la somme perçue pour la taxe de l'eau, accuse, cette année, un excédant de \$25,000 sur celle de l'an dernier. C'est le meilleur résultat que l'on ait encore obtenu depuis un grand nombre d'années, et comme nous l'avons déjà dit, c'est chez la classe ouvrière que l'amélioration semble s'être manifestée.

En conséquence, les sommations du département de l'eau sont beaucoup moins nombreuses. (Patrie).

MORT PAR LE FEU.—Mme Cohen, âgée de 84 ans, a été brûlée vive en sa résidence, n° 29 Commerce street, à Newark. Elle était occupée à balayer un peu de poussière devant la cheminée. Le courant d'air causé par le trait du balai a attiré les flammes jusqu'au bas de ses jupons, et la vieille dame a immédiatement été enveloppée par le feu.

VOYAGE EN BALLON.—On mande de Merril, Wis. : Le ballon du professeur King a été vu à sept milles au nord-ouest de Melrose et on n'en pas eu de nouvelles depuis.

A ce dernier endroit, les aéronautes ont jeté un ancre qui a effleuré la digne d'un moulin, le ballon était alors à une hauteur de trois cents pieds environ. On a entendu le professeur King qui demandait le nom de l'endroit où il se trouvait; en même temps il a jeté une liasse de lettres en dehors de la nacelle en demandant aux gens de les déposer au bureau de poste. Bien qu'on ait vu M. King lancer ses lettres on n'a pu les retrouver. Le ballon s'est ensuite élevé rapidement dans les airs et est disparu derrière les montagnes.

CES SAUVAGES.—Un sauvage, voulant se faire baptiser, se présente accompagné de ses deux femmes au missionnaire de l'endroit, qui refuse de l'admettre au sein de l'Eglise, celle-ci défendant la polygamie.

Le sauvage revient quelques jours après, mais avec une seule femme. "Et l'autre? interroge le prêtre. —Je l'ai mangée!" réplique l'ardent converti.

PLAISANT.—On parle fêches, mas-cottes, porte bonheur. L'un a une bague miraculeuse, l'autre un petit cochon inéluçable.

"Moi, dit un troisième, mon parrain m'a laissé un talisman, grâce auquel tout m'a réussi dans la vie. —Et c'est? —300,000 livres de rente!"

DROLE.—A une fête des environs de Paris un jeune homme entre dans une baraque et consulte une somnabule sur l'avenir qui lui est réservé: —Vous serez dans la plus affreuse misère jusqu'à l'âge de trente ans! —Et après?... —Après!... vous y serez habitué!...

EMULSION DE PUTNER.

Nous attirons spécialement l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de l'Emulsion de Putner, qui paraît dans nos colonnes et qui jouit de la plus grande réputation médicale dans le public et parmi les médecins. Les titres de l'inventeur à la confiance du public sont que cette emulsion contient la plus forte proportion d'huile de foie de morue pure qu'aucune autre et qu'elle est faite dans toutes les règles de l'art. Elle est agréable au goût et les estomacs les plus délicats la supportent. On la trouve chez tous les pharmaciens.

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une maladie de poitrine incurable ou la consommation. LES PASTILLES DE BROWN POUR LES BRONCHES ne causent pas de désordre dans l'estomac comme les sirops et les baumes enseignés pour la toux, mais elles agissent directement sur les parties enflammées, adoucissent l'irritation, donnent du soulagement dans l'asthme, la bronchite, les rhumes, le catarrhe, et les maux de gorge auxquels sont exposés les chanteurs et les orateurs publics.

Pendant trente ans les Pastilles de Brown pour les bronches ont été recommandées par les médecins et ont toujours donné une satisfaction parfaite. Ayant subi l'épreuve d'un usage général et constant pendant une génération entière, elles sont parvenues à un rang bien mérité parmi les quelques remèdes utiles du siècle.

En vente partout à 25c la boîte. mars 1881—lan&h

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES.

LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhume, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifie le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou médicament dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25c la boîte.

ERES ! MERES !! MERES !!!

Etes-vous troublés la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIBOP CALMANT DE MME. WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade — cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop ne vous dise pas aussi: "Et quel mal en ont les intestins, donnez le repos à la mère, soulagez l'enfant et lui rend la santé." Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis.

En vente partout à 25c la bouteille. Québec, 29 janvier 1881.

EMULSION DE PUTNER.

Pour toutes les maladies telles que scrofules, épuisement nerveux, anxiété mentale, fatigue du cerveau, affection des bronches et de la gorge, consommation, asthme, coqueluche, maladies des femmes et des enfants et beaucoup d'autres, pour lesquelles l'huile de foie de morue et les hypophosphites sont hautement et justement appréciées non seulement par les médecins mais encore par le public en général. En vente partout. Prix 50 cents.

VENTES PAR LE SHERIF.

—La Société de Prêts et Placements de Québec contre Dame Marie Racine, épouse de Hilarie Parent — Un emplacement et un lopin de terre situés à Ste. Jeanne de Neuville, avec la maison et autres bâtisses dessus construites. Pour être vendus à la porte de l'Eglise de Ste. Jeanne de Neuville, le 24 octobre, à 10 heures a. m.

—Le Révérend achille Adolphe Girard contre Olivier Dubé. — Un lot de terre situé à Ste. Brigitte de Laval avec maison et grange dessus construites. Pour être vendus à la porte de l'Eglise de Ste. Brigitte de Laval, le 26 octobre, à 10 heures a. m.

—Barthélemi Honde contre Dame Elizabeth Gineras, veuve de François Demers. — Un emplacement situé à St. Antoine de Tilly, avec les bâtisses dessus construites. Pour être vendus à la porte de l'Eglise de St. Antoine de Tilly, le 24 octobre, à 10 heures a. m.

—Jacques Malouin contre François Falardeau. — Cinq lots de terre situés à St. Dunstan. Pour être vendus à la porte de l'Eglise de St. Dunstan, le 24 octobre, à 10 heures a. m.

MARCHE MONETAIRE.

New-York, 10 hs., 21 octobre 1881.

Premières cotes Exchange Sterling 3 cours 4.84; soixante-cours 4.81; Greenbacks, 1.

MARCHE DE QUEBEC.

Québec, 21 octobre 1881. ouf, 1ère qualité, par 100 lbs. ... \$ 9 00 à 10 00 2me do do ..... 8 00 à 8 50 3me do do ..... 6 00 à 6 50 par livre ..... 0 08 à 0 12 Veau, par livre ..... 0 07 à 0 12 Mouton, par livre ..... 0 09 à 0 12 Agneau, chaque ..... 3 00 à 5 00 Lard Frais, par 100 livres ..... 7 50 à 8 50 do do par livre ..... 0 08 à 0 10 do Sale, do ..... 0 08 à 0 12 Jambon Frais, par livre ..... 0 09 à 0 11 do Fumé, do ..... 0 12 à 0 13 Fleur, Extra Supérieure, par quart ..... 6 00 à 6 50 Extra, do ..... 6 85 à 7 00

Table of market prices for various goods including flour, sugar, and other commodities with their respective prices per unit.

HEURE DE LA MAREE HAUTE A QUEBEC

Table showing tide times for October, with columns for date, time, and location.

PHASE DE LA LUNE.

Nouvelle Lune, Samedi, le 22, 9 38 p.m.

DECES.

A St. Félix du Cap-Rouge, le 20 du courant, à l'âge de 83 ans, Madame Marie-Louise Rainville, veuve de feu sieur Antoine Barbeau. Non service et a sépulture auront lieu samedi, le 22 du courant, à huit heures. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Judi matin, 20 octobre 1881, est décédé à sa résidence, St. Félix du Cap-Rouge, à l'âge de 81 ans et 11 jours, M. Michel Moisan, cultivateur. Il a une épouse, une fille, dix enfants et un bon nombre de petits-enfants. Le défunt était un des plus anciens cultivateurs de l'endroit et jouissait de l'estime générale. Le service funèbre et la sépulture auront lieu demain samedi, à neuf heures. Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Announces Nouvelles.

SOUSSIONS.

DES SOUSSIONS seront reçues jusqu'à MIDI, LU, NI prochain, 24 du courant, pour le renouvellement du steamer Corcoran, maintenant à la côte, en bas de St. Michel, et son remorqueur à l'arsenal de Wolfe, Québec, avant le 30 Novembre prochain.

Les soumissionnaires ne s'engagent pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

ALLAN, RAE & CIE., Agents.

Québec, 21 octobre 1881—2f

Société Bienveillante des Journaliers de Navires de Québec.

Section No. 5.

Il y aura une Assemblée des membres de cette Section (demain) SAMEDI SOIR, le 22 du courant, à la Halle du Marché Montcalm, à HUIT heures et DEMIE précises.

Par ordre, ANT. RAYMOND, Secrétaire.

Québec, 21 octobre 1881—2f

PULPE DE BOIS !

Matière de première classe, mouillée ou sèche, très bonne pour la fabrication du papier à imprimer. A vendre au prix du marché en quantité requise par l'acheteur.

Par F. H. ANDREWS & Fils, Agents, 2, rue St. Paul.

Où chez les fabricants, JOSEPH FORD & CIE., Moulins de Portneuf.

19 octobre 1881—4f

Salle de Musique.

J. B. SPARROW, Gérant.

Le spectacle à la mode !

Lundi, Mardi et Mercredi

24, 25 et 26 Octobre

Grande Matinée Mercredi, à 2 30 heures P. M.

Le grand succès de New-York !

La grande combinaison de Bartley Campbell sous la direction de M. W. H. Power, jouera LUNDI SOIR

LE GALERIEEN

Tel qu'il a été joué 240 fois consécutives à New York. La troupe est sans rivale et les costumes sont splendides.

On donnera MARDI le grand drame irlandais qui est la dernière œuvre de Bartley Campbell :

MA GERALDINE

Effets scéniques sans précédents, au nombre desquels sont les ruines de l'Abbaye des Sœurs Grises.

MERCREDI SOIR

LA VIE DE FAMILLE

Peinture magnifique de la vie dans le grand monde, par Bartley Campbell

On répètera MERCREDI L'APRES-MIDI

LE GALERIEEN

ADMISION.—Sièges réservés, 75 cts.; Galeries, 50 cts.; Parterre, 25 cts.; s'illies en vente chez le Capt. C. E. Hollivell. Québec, 19 octobre 1881.

AVIS M. G. LAMONTAGNE

189, rue St. Joseph, et 11, rue Buade A ETE NOMME AGENT DE L'Association coopérative des magasins canadiens (LIMITÉ)

Pour la cité et le district de Québec. On peut voir les échantillons au No. 11, rue Buade.

GEORGE DURNFORD, Secrétaire. Agence de Québec.

Le grand succès obtenu à Montréal par cette belle institution mercantile, a engagé les directeurs à tenter la fondation d'une succursale à Québec. Partout où il y a des magasins enrolls dans ce système d'opérations, ils jouissent du plus haut patronage dans toutes les classes de la société. Ils sont les seuls magasins véritablement populaires et où le public achète toujours avec plaisir et satisfaction. L'économie qu'on pratique dans l'achat des marchandises, leur qualité supérieure reconnue et uniforme, ont augmenté la popularité de ces magasins d'année en année. En 1880, les ventes faites aux Magasins coopératifs en Angleterre, se sont élevées au chiffre de vingt cinq millions de piastres.

Voici en résumé le but de l'association: C'est de fournir à ses membres, tous les articles de consommation et d'un usage journaliers, aux plus bas prix possibles et d'une qualité supérieure; puis de diviser les profits entre les actionnaires.

On devient actionnaire en payant la somme de cinq piastres et la responsabilité est limitée à ces cinq piastres payées pour chacune des actions que l'on souscrit (clauses de l'acte incorporant la Compagnie canadienne à fonds social de 1877).

Chaque actionnaire reçoit une carte qu'il n'a qu'à produire aux comptoirs de la compagnie ou chez les marchands enrolls dans l'association, pour acheter au plus bas prix possible. Tout achat doit être fait au comptant.

On peut aussi devenir membre de l'association et avoir le droit d'acheter dans les magasins coopératifs, en payant la somme d'un dollar.

Ce genre d'institution rend chaque année des services immenses aux classes ouvrières en particulier, et il est à désirer que celles-ci encourageront l'établissement à Québec.

M. G. LAMONTAGNE a été nommé agent pour l'établissement d'une branche de cette magnifique institution à Québec, et il a ouvert deux bureaux où l'on peut s'inscrire dès aujourd'hui, et où l'on peut se procurer tous les renseignements désirables.

Québec, 20 octobre 1881—6f

Dernières Nouveautés

PAR LE "POLYNESIAN"

Justement ouvert.—Une grande variété d'Étoffes de fantaisie et dans les derniers goûts pour compléter nos importations d'hiver.

Tous les départements sont maintenant remplis des dernières nouveautés de la saison.

Une attention toute spéciale est attirée sur les marchandises suivantes, savoir: Manteaux, Chapeaux, Étoffes à Robes, Velveteens noirs et de couleurs, Satins Rhodans, noirs et de couleurs, Velours en Soie noirs et de couleurs, Pluches en Soie, Rubans, Dentelle, Plissés en Lisse et en Tulle, Corsets, Nuages, Châles et Fichus en Laine dans les derniers tricots, Étoffes à Manteaux dans les derniers goûts.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 19 octobre 1881.

Canistres en Verre pour l'Huile

Couvert en métal, fort et durable. Le verre est gradué et sert en même temps de mesure. Ces canistres ne sont pas sujettes à la rouille et par conséquent ne coulent jamais.

PRIX MODÉRÉ

FEVERLEY & CIE., Seuls Agents, 66, rue la Fabrique.

Québec, 19 octobre 1881.

GYMNASTIQUE.

La vacance d'été est terminée et les professeurs ainsi que les élèves de nos maisons d'éducation ont repris leurs travaux avec une vigueur nouvelle. Il est parfaitement établi que la santé du corps est nécessaire à la formation d'une intelligence saine et capable de comprendre et de retenir les nombreux sujets qui lui sont enseignés et qui sont nécessaires pour prospérer dans la vie. Nous ne connaissons rien qui soit plus propre à obtenir ce magnifique résultat, que la fréquentation d'un gymnase bien administré. Nous sommes en conséquence fort aise de pouvoir annoncer à nos lecteurs, que le PROF. COOPER vient d'ouvrir son gymnase pour la saison d'hiver, dans la HALLE DU MARCHÉ MONTCALM.

M. Cooper est justement apprécié pour la manière efficace avec laquelle il enseigne cette branche importante de l'éducation des jeunes gens. Afin de permettre à un plus grand nombre d'élever de profiter des bienfaits de cette éducation, le Prof. Cooper a réduit de moitié pour cette saison le prix du cours, qui est en conséquence de trois piastres (\$3) pour les six mois. Cela devra certainement induire beaucoup de parents à y envoyer leurs enfants afin de les faire bénéficier de la chance unique qui leur est offerte. Le surprofit de force et d'agilité, et le développement musculaire que les élèves acquerront d'ici au printemps rembourseront au centuple les parents du léger sacrifice qu'ils se seront imposés. Québec, 1er octobre 1881—2f

Announces Nouvelles.

Immense Vente à l'Encan de Meubles, Piano Argenterie, etc., etc., etc.

Par OCTAVE LEMIEUX & CIE.

Judi, le 27 Octobre

A notre Salle d'Encan 253, rue et faubourg St. Jean, Québec.

Magnifique Piano carré 71 octaves, de qualité supérieure, Ameublement de Salon en Noyer Noir couvert en cuir richement sculpté, Sofa français, Grande Bergère, Étagère, table de Centre, Tables à Cartes, Gravures, Peintures, Grand Miroir Doré, Tapis de Salon, Rideaux de Châssis en Damas de Soie très riche, Rideaux pour Arche en Brocartelle de soie d'une grande valeur, une grande quantité d'Argenterie consistant en Plats de côté, Plateaux, Epergnes, Huiliers, Services à Thé et à Café, Urne, Portecarties, Coutellerie, Couteils, étant tout du plaqué argenté d'une grande valeur. Services à Dîner, à Dessert et à Thé en Porcelaine point à la main, Verrerie, Sideboard en Noyer Noir, Table à Dîner Extensive, Chaises en canne et Perforées, Canapé, Tapis pour salle à Dîner, Prelats magnifique Ameublement de Chambre à Coucher en Noyer Noir dessus en Marbre, aussi Ameublement de Chambre à Coucher en Frêne, Matelas en pur Crin, Lits de Plumes fines, Poches de Chambre, Poches à Charbon (Self-drier), Ustensiles de Cuisine, etc., etc.

Cet immense Encan aura lieu à notre Salle d'Encan, No. 253, rue et faubourg St. Jean. Une grande partie de ces effets ont été achetés en Angleterre et sont d'une grande valeur.

Les amateurs de beaux et bons effets sont invités de venir visiter notre salle.

Tout sera visible Mercredi, le 26, de 2 à 9 heures du soir.

Des chaises seront réservées pour les dames.

La vente à DEUX heures précises.

OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs.

Québec, 21 octobre 1881.

H. BOLDUC NOTAIRE

A transporté son bureau au No. 282, RUE ST. JEAN, vis-à-vis la chapelle du cimetière anglais.

Québec, 18 octobre 1881—p

Huitres Fraîches !

MM. LETELLIER & DUBORD s'empressent d'informer le public, qu'ils viennent de recevoir 600 barils d'Huitres Fraîches de Caraquette, choisies à la main, et qu'ils offrent en vente pour

DEUX PIASTRES LE BARIL.

LETELLIER & DUBORD, 56, rue St. Paul, Basse-Ville.

Québec, 17 octobre 1881—15f

Société de Prêts et Placements de Québec.

Avis aux personnes maintenant en construction dans les Quartiers St. Jean et Montcalm.

ARGENT A PRETER.

La Société a actuellement en caisse une somme d'argent qu'elle peut prêter, sur garanties hypothécaires, aux taux de 4 et 5 0/0, intérêt capitalisé, remboursable, capital et intérêt, tous les mois, tous les trois mois ou tous les six mois. Les prêts se font par sommes de \$100.00 et plus pour un an jusqu'à dix ans.

Aucune amende n'est imposée sur les arrérages. Les transactions se terminent avec toute la diligence possible.

La Société prête aussi aux actionnaires sur la garantie de leurs actions.

Pour toutes informations, s'adresser au Bureau de la Société, No. 13, rue St. Jacques.

LS. BOURGET, Président.

ROBT. LAROCHE, Sec. Trés.

Québec, 17 octobre 1881.

Remerciements

MADAME MATHIAS MORISSETTE remercie le public en général et ses pratiques particulièrement de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour. Madame Morissette se retire des affaires qui seront continuées par son neveu JOSEPH ADJUTOR MORISSETTE, au même endroit, COIN DES RUES ST. COURTS ET ST. VALIER. Elle espère que le public continuera à patronner la maison qui sera tenue d'une manière encore plus satisfaisante pour les acheteurs.

J. A. MORISSETTE.

Québec, 12 octobre 1881—15p

Alouettes et Pleuriers !

M. TOUSSAINT s'empresse d'informer les gourmets, qu'il vient d'arriver de la Batterie aux loups-marins, où il a fait une chasse très heureuse. Qu'ils s'empressent donc de laisser leurs ordres chez

A. TOUSSAINT, Epicier, Rue St. Jean.

Québec, 12 octobre 1881.

Chemin de fer du Grand-Tronc

Le et après LUNDI prochain, le 17 du courant, les trains partiront de la Pointe Lévis comme suit:

Express pour Montréal et l'Ouest, 8 10 P.M. Mixte pour Richmond, 7 20 A.M. (Se reliant à cet endroit avec les trains pour Montréal, Sherbrooke et Island Pond).

ARRIVEE.

Express de Montréal et l'Ouest, 7 20 A.M. Mixte de Richmond et Island Pond, 2 50 P.M. Mixte de Montréal, 8 00 P.M.

JOSEPH HICKSON, Surintendant Général.

14 octobre 1881.

